

Tous responsables ?

Par Vincent Pasquier

Étudiant à Audencia Nantes École de Management

Responsabilité globale des entreprises et développement durable, notions très floues pour beaucoup, font l'objet d'un très large consensus. Cette soudaine « prise de conscience collective » si peu suivie d'actes ne peut que nous étonner. Que se cache-t-il véritablement sous ces concepts nouveaux? La clef des enjeux majeurs de notre planète ? Un nouvel outil au service de la rhétorique marketing, sorte de notion fourre-tout, décidément trop consensuelle pour être porteuse de sens ?

Afin de mieux saisir les problématiques qui leur sont sous-jacentes, il nous est nécessaire d'éclairer ces « obscurs » concepts.

Admettre la nécessité d'un comportement éthique au sein de l'entreprise, c'est tout d'abord convenir qu'elle est un groupe social porteur de valeurs méritant d'être défendues et promues.

Vouloir s'engager dans une démarche professionnellement éthique, c'est alors reconnaître que l'entreprise est une entité responsable vis-à-vis de son environnement direct et indirect (ses « shareholders » ou parties prenantes). C'est enfin admettre que ce qui m'est profitable à court terme peut être nuisible à tous sur le long terme : à une somme positive d'intérêts individuels de certains peut correspondre un résultat négatif pour tous. L'intérêt général ne doit pas être perçu comme une somme linéaire mais plutôt comme une opération complexe dont toutes les variables sont interdépendantes.

L'éthique professionnelle peut donc être définie comme la recherche d'un développement économique durable, responsable et profitable à tous. En cela, les questions d'éthique professionnelle et de responsabilité d'entreprise sont intimement liées : ce n'est que quand chacun de ses collaborateurs adopte un comportement éthique qu'une entreprise devient globalement responsable.

Conscientes des responsabilités qui leur incombent et des efforts à consentir, il convient maintenant de définir quelle doit être l'étendue des champs d'actions des entreprises.

De quoi une entreprise doit-elle être tenue responsable?

« Aujourd'hui, la mondialisation ça ne marche pas. Ca ne marche pas pour les pauvres. Ca ne marche pas pour l'environnement. Ca ne marche pas pour la stabilité économique du monde. »

Joseph Stiglitz, prix Nobel d'économie

Nous associons généralement responsabilité globale et préservation de l'environnement. La pollution des eaux, la disparition de nombreuses espèces animales, les dérèglements climatiques font actuellement partie de nos principales préoccupations. Nous savons que ces problèmes environnementaux cruciaux sont majoritairement engendrés par les activités économiques. Sauf quelques exceptions, tous sommes conscients de l'urgence à laquelle nous devons faire face. Entreprises, société civile et institutions politiques commencent d'ailleurs à œuvrer pour une gestion raisonnable et durable des ressources naturelles. Fort heureusement, la préservation de l'environnement tend de plus en plus à être intégrée aux démarches éthiques des entreprises.

Le volet écologique n'est cependant qu'un aspect du concept de responsabilité globale : celui-ci couvre également les questions relatives aux enjeux sociaux et sociétaux. Plus complexes à gérer que les problèmes environnementaux, ils n'en sont pas moins primordiaux.

Nous pouvons néanmoins légitimement nous demander si la gestion de ces problèmes relève des compétences des entreprises. Les problèmes globaux ne devraient-ils pas être gérés par les autorités nationales ou internationales ?

Pourquoi faire peser cette responsabilité sur les entreprises ?

« La terre et l'humanité sont en péril et nous en sommes tous responsables »

Jacques Chirac

D'après les penseurs de l'école de Chicago, « l'unique responsabilité d'une entreprise est de réaliser des bénéfices, car c'est le seul domaine dans lequel elle est véritablement compétente ». Dans cette logique, la seule contrainte posée aux entreprises est le respect des lois. Elles se trouvent déchargées de toute considération d'ordre éthique. L'Etat devient le seul garant de la morale ; à lui de fixer les règles du jeu, aux législateurs d'assurer un cadre légal suffisamment strict pour empêcher tous agissements contraires aux valeurs universelles. Cette vision de la responsabilité des entreprises présente de nombreuses limites.

Premièrement, à l'heure de la mondialisation, les activités d'une société ne se cantonnent plus aux frontières de son pays d'origine. Les entreprises sont plus que jamais amenées à travailler à l'étranger, souvent dans les pays dont les états ne sont pas suffisamment forts (ou trop laxistes) pour faire respecter les droits humains basiques. Il apparaît donc clairement que les états nations ne sont plus des institutions adaptées pour réguler une économie devenue transnationale. Le scandale Enron a parfaitement montré comment une firme peut exploiter les nombreuses failles que présente l'actuel système juridique planétaire.

Avant l'hypothétique arrivée d'un pouvoir juridique mondial qui serait capable de faire respecter les droits fondamentaux du travail et des sociétés, il est nécessaire d'agir de sorte que globalisation ne soit pas synonyme d'exploitation de la misère humaine. Dans ce flou juridique globalisé, nous ne pouvons plus nous reposer sur les états comme seuls garde-fous : il est maintenant, plus que jamais, du ressort des entreprises de se fixer des limites de l'acceptable.

De même, l'assouplissement des législations en Europe mais aussi aux Etats-Unis plaide en faveur d'une plus forte responsabilisation des entreprises. Nous avons vu que les firmes, portées par les forces économiques de la mondialisation, tendent à dépasser le pouvoir des états nations. Les pays occidentaux se doivent de s'adapter eux aussi à cette nouvelle donne. Pour ce faire, ils cherchent à alléger les

contraintes légales afin de demeurer attractifs. L'exemple en est le traité constitutionnel européen dont l'un des principaux objectifs est de poser les bases d'un ensemble économique dynamique et compétitif. Ces mesures peuvent donc être de formidables opportunités pour les entreprises. Mais cette tendance à l'assouplissement de la réglementation du travail n'est pas sans danger. La frontière entre flexibilité et précarité de l'emploi est mince. Le recours de plus en plus fréquent aux contrats à durée déterminée et à l'emploi intérimaire, la stagnation du chômage en période de croissance, les discriminations sexistes et raciales, la baisse du pouvoir d'achat sont autant de signaux que la fracture sociale, loin de se résoudre, tend à s'aggraver. Or nous ne pouvons plus imputer ces dysfonctionnements qu'à l'impuissance des pouvoirs publics. Eux seuls, compte tenu des changements économiques profonds, ne peuvent s'attaquer aux problèmes sociétaux. Ce constat en appelle un autre : les entreprises doivent s'engager à devenir davantage responsables.

La nécessité de la responsabilisation des entreprises ne s'explique pas uniquement par l'assouplissement, voire la disparition, des cadres légaux qui régulent ses activités. En fait, c'est une remise en question plus profonde du rôle de l'entreprise qu'il faudrait envisager.

Repenser les valeurs de l'entreprise

« Et pourtant, elle tourne... »

Galilée

Une entreprise ne peut être considérée que comme une machine à générer des profits : elle est également un groupe social oeuvrant en collaboration avec d'autres groupes sociaux.

Les théories darwiniennes de l'évolution ont de très fortes répercussions sur notre manière de concevoir l'entreprise. Comme pour les espèces animales, nous estimons que la survie d'une entreprise est liée à la position de force qu'elle occupe dans son environnement. La concurrence « sauvage » nous apparaît alors comme naturelle. Il en découle que nous considérons notre environnement comme hostile : nous ne pouvons gagner que contre les autres et non avec eux. Cette idéologie

individualiste, basée sur la défiance et la concurrence acharnée peut être aussi pernicieuse que l'idéologie collectiviste. Que ce soit d'une entreprise ou d'un individu, la maximisation du gain est y érigée comme valeur suprême. Une société fondée uniquement sur la recherche de la satisfaction des aspirations individuelles n'est pas globalement viable : elle ne peut engendrer qu'inégalités frappantes, exclusion, frustration et insécurité.

Une étude menée en 2000 par le biologiste Ernst Mayr a prouvé qu'un groupe social favorisant l'altruisme et la collaboration augmente ses chances de survie. Gageons qu'il en va de même pour l'entreprise.

Ne serait-il pas temps, avant d'entamer toute approche éthique, de redéfinir les valeurs que nous voulons défendre et promouvoir?

La responsabilité globale, un non-sens économique ?

« Il faut remercier celui qui te pose des problèmes, car il t'aide à progresser »

Albert Jacquard

Mettre en place une politique de gouvernance responsable apparaît généralement comme une démarche humaniste et philanthrope *donc* dénuée d'intérêt économique. Trop souvent perçue comme une contrainte à court terme, elle peut en réalité être une grande source d'opportunité pour l'entreprise. Premièrement, une entreprise responsable bénéficie d'une image positive : les consommateurs et les partenaires y sont de plus en plus sensibles. Une étude menée récemment a démontré que la côte boursière des entreprises jugées globalement était aussi bonne voire meilleure que la moyenne.

De plus, reconsidérer ces positions vis-à-vis des parties prenantes permet l'instauration de relations de confiance. Nous l'avons vu, un groupe social qui travail ensemble est plus performant.

Enfin, résoudre un problème nouveau implique de trouver une solution originale. En poussant à la créativité, une telle politique peut être source d'innovation.

Mais la notion de responsabilité globale reste avant un message positif adressé aux générations futures : elle prouve que nous sommes conscients qu'un développement économique durable de l'humanité ne peut être assuré que si nous lui léguons un environnement social et naturel viable. Le concept de responsabilité des entreprises est donc tout sauf un non-sens économique : il est en fait une vision tendant à optimiser les performances économiques globales.

* * *

La question de l'éthique professionnelle est généralement présentée comme un dilemme entre les considérations financières et celles d'ordre morale. A l'heure de l'économie financiarisée, l'intérêt individuel tend à primer sur la vision à long terme.

Rompre avec cette vision aveugle de l'économie et de l'écologie est une nécessité. Le besoin de changement est palpable.

Au vu de la rapidité sans précédent des changements économiques et de l'impuissance des pouvoirs publics à résoudre les nouveaux problèmes majeurs qui en découlent, il est grand temps de repenser le rôle de l'entreprise au sein de l'économie mondialisée. La responsabilisation de tous sonne comme un impératif.

Il n'existe pas de solution « préconçue » aux problèmes actuels majeurs. Il est donc du devoir de chacun de s'interroger sur les valeurs et l'environnement qu'il veut léguer aux générations futures et aux moyens à mettre en œuvre pour y parvenir. Poser la question de l'éthique professionnelle est plus que jamais une nécessité.